



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
 SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE
 AVAL

N° 20210630 -11

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres : L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à PRUDHOMAT, sous la présidence de Monsieur AYROLES Francis.

- en exercice = 22
- présents = 8
- votants = 13

Secrétaire de séance : Monsieur LAVERGNE-AZARD Loïc

Date de la convocation : 23 juin 2021

Présents : 8

AYROLES Francis, CESANO Lionel, DA FONSECA Thierry, JAUZAC Catherine, LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, RANOUIL Philippe, TEULIERE Jean-Michel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

ARAQUE Fausto à CESANO Lionel, NAYRAC Jean-Luc à AYROLES Francis, MEILHAC Sébastien à TEULIERE Jean-Michel, PEIRANI Patrick à LAVERGNE-AZARD Loïc, THEBAUD Michel à AYROLES Francis.

Absents dont excusés : 9

AUBRUN Jeannine, BERTHOUMIEU Marie, BES Didier, BOUCHEZ Murielle, CANCHES Michel, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, LEYGNAC Jean-Claude, PEYRICAL René.

OBJET : DM 02-2021 – Budget principal

Vu le vote du budget primitif le 7 avril 2021

Considérant la nécessité d'opérer à des modifications budgétaires,

Il convient de procéder à des décisions modificatives sur le budget du syndicat, comme présenté ci-dessous :

Article -Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
Investissement			
2312 (16221)	Travaux Bassin LABRUNIE	18 000,00	0,00
1311 (16221)	Subvention Etat Travaux Bassin LABRUNIE	0,00	2 275,00
2312 (16222)	Travaux Bassin FONTVIEILLE	-23 426,68	0,00
2031 (20202249)	Suivi espèces patrimoniales CPMA TOURMENTE SOURDOIRE 2020	4 070,00	0,00
2312 (202123201)	Travaux restauration Zone Humide LEYME	- 15 000,00	
1318 (202123201)	Subvention		-12 000,00
2031 (202123402)	Etude restauration Plan d'eau 4 Routes en zone humide	- 60 000,00	
1318 (202123402)	Subvention		-40 000,00
2031 (202123502)	Etudes préliminaires restauration 5 zones humides Mamoul	- 6 000,00	
1312 (202123502)	Subvention Etudes préliminaires restauration 5 zones humides Mamoul	0,00	-1 000,00

1313 (202123502)	Subvention Etudes préliminaires restauration 5 zones humides Mamoul	0,00	-3 000,00
2312 (202123701)	Mise en défens cours d'eau – Point Abreuvement	-4 163,88	0 00
2111 (23700)	Achat AAP Restauration Zones Humides 1	53 558,40	0,00
2188 (23700)	Achat AAP Restauration Zones Humides 1	13 000,00	0,00
2312 (23700)	Travaux AAP Restauration Zones Humides 1	97 442,40	0,00
1312 (23700)	Subvention AAP Restauration Zones Humides 1	0,00	65 602,72
1318 (23700)	Subvention AAP Restauration Zones Humides 1	0,00	65 602,72
	TOTAL	77 480,24	77 480,44

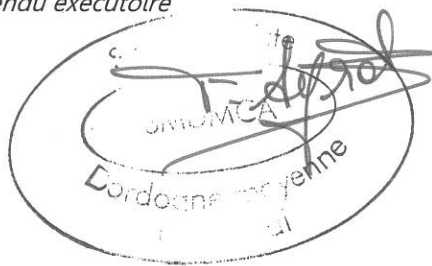
Après avoir ouï le président, le comité syndical à l'unanimité décide :

- D'adopter la décision modificative n°02-2021 sur le budget principal du syndicat comme indiqué ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document à cet effet.

Publié et notifié le

02 JUIL 2021

Acte rendu exécutoire

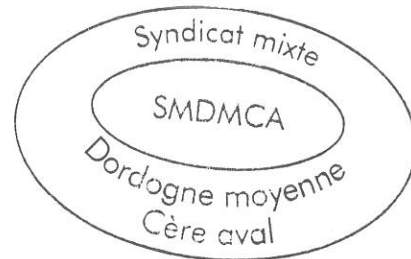


Pour copie certifiée conforme.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Président

Francis AYROLES



La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.